

dans un grand nombre, connue comme elle mériterait de l'être dans toutes les familles, dans toutes les chaumières, l'Histoire du Canada est éminemment propre à développer chez les enfants l'amour de la patrie.

J'ajouterais que si tous les Canadiens-Français étaient plus familiers avec l'histoire de leur pays; s'ils étaient plus pénétrés de l'importance du rôle qu'est appelé à jouer en Amérique la race française, on en verrait un moindre nombre imiter l'oiseau, qui, dès qu'il sent ses ailes, malgré la beauté de son nid, malgré le moelleux duvet sur lequel il repose, malgré la douce chaleur de sa mère, prend son vol vers des contrées lointaines. On en verrait moins, dis-je, fuir le Canada, laisser leur patrie, où ils sont connus, appréciés, chéris, pour aller tomber, seuls et tristes, dans le tourbillon de la république voisine; car, on le sait, c'est là, par malheur, le mauvais roman de plusieurs milliers de nos compatriotes.

Convaincus comme vous devez l'être, messieurs, de cette éternelle vérité : *l'Union fait la force*; convaincus, en outre, qu'il est des sentiments (et que le sentiment religieux est de ce nombre) qui, en se transplantant, se dessèchent et périssent, vous travaillerez à arrêter ce fatal courant d'émigration qui fait un tort immense à l'existence de notre nationalité; vous engagerez vos élèves à ne pas perdre de vue, autant que possible, la fumée du toit paternel, à conserver toujours la douce habitude des mêmes êtres et des mêmes lieux, et à ne jamais rougir de léguer leur tombeau au sol où fut leur berceau.

Voilà, messieurs, les conseils que j'avais à vous donner; voilà les devoirs sur lesquels j'ai voulu attirer un moment votre attention et vos méditations. Ils sont graves ces devoirs; ils ne sont pas faciles à remplir, je le sais; mais souvenez-vous qu'il y a du mérite à s'essayer aux choses difficiles; souvenez-vous aussi que les jouissances les plus exquisées sont celles qui résultent de l'accomplissement du devoir.

Et quel devoir plus attrayant que celui de donner à la jeunesse une éducation forte, vigoureuse, une éducation qui développe régulièrement les facultés de son cœur, de son corps et de son esprit! Quel plus doux devoir que celui d'élever l'enfance dans l'amour de la patrie; de l'engager à ne désertier jamais la sainte cause nationale; à travailler sans cesse, au contraire, à développer les ressources du pays et à agrandir sa puissance!

Et c'est là, messieurs, ce que la patrie demande de vous; c'est là votre mission.

Si vous réussissez, ce sera votre gloire.

AVIS OFFICIELS.



LIVRES APPROUVÉS PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Par une résolution passée par le Conseil de l'Instruction Publique pour le Bas-Canada, à la session tenue le 9 mai dernier et dûment sanctionnée par Son Excellence, le Gouverneur-Général en Conseil, les livres suivants ont été ajoutés à ceux qui ont été approuvés antérieurement par le dit Conseil.

10. Modern school Geography & atlas, par James Campbell.

20. A school history of Canada and of the other British North American Provinces illustrée, par George J. Hodgins. (Pour académies et écoles modèles.)

30. Traité d'agriculture pratique; par J. F. Perrault.

A cette même assemblée, il fut résolu que les réunions du Conseil auront lieu, à l'avenir, le second mercredi de juin et le second mercredi d'octobre, chaque année. Que si l'un de ces jours où tous les deux se trouvaient être fêtes d'obligation, la réunion aurait lieu le premier jour juridique suivant, et que s'il n'y avait pas de *quorum* dans l'un ou l'autre de ces deux jours, l'assemblée serait ajournée au jour suivant.

Bureau de l'Education,
Montréal, mai 31, 1865.

LOUIS GIARD,
Secrétaire Archiviste.

AVIS AUX COMMISSAIRES ET SYNDICS D'ÉCOLE.

En conformité avec une résolution adoptée par le Conseil de l'Instruction Publique pour le Bas-Canada, le 9 du mois courant, et dûment approuvée par Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil, avis est par le présent donné qu'à dater du 1er juillet 1866, aucune académie, école modèle ou école élémentaire dans le Bas-Canada, n'aura droit de se

servir d'autres livres que de ceux approuvés par le dit Conseil de l'Instruction Publique, et que le Surintendant de l'Education sera requis de refuser la subvention aux municipalités scolaires en contravention avec ce règlement.

Bureau de l'Education, R.-C.,
Montréal, 31 mai 1865.

LOUIS GIARD,
Secrétaire-Archiviste.

NOMINATIONS.

EXAMINATEURS.

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général en Conseil, par ordre du 25 juillet dernier, nommer J. N. Bureau, écuyer, F. X. Guillet, écuyer, et C. B. Genest, écuyer, membres du Bureau des Examineurs des Trois-Rivières.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil par ordre, en date du 27 juin dernier, approuver les nominations suivantes :

Comté de Wolfe.—Wolfestown : M. Joseph Narcisse Papillon.

Comté de Gaspé.—Cap des Rosiers : MM. Henri Packwood et Antoine Cassivi.

Comté d'Arthabaska.—Chester Ouest : M. Jean-Baptiste Leblanc.

Et par ordre en date du 30 juin dernier :

Comté de Temiscouata.—St. Modeste : M. Thomas Roy.

Et par ordre, en date du 17 juillet dernier :

Comté de Beauharnois.—St. Louis de Gonzague : M. Jean-Baptiste Laberge.

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général en Conseil, par ordre en date du 11 courant, nommer :

Comté de Québec.—St. Gabriel Ouest : Les Rvrs. MM. David Shanks, David Kelly et Anthony Aaron Von Island.

Comté de Mégantic.—St. Pierre de Broughton : MM. Pierre Provençal et Joseph Gagné.

Comté de Rimouski.—Ste. Félicité : MM. Téléphore Gagné, Jean-Bte. Daigle, Jean-Baptiste Lebel, Joseph Boucher et Thomas Boulanger.

Comté de Lévis.—St. Joseph de Lévis : M. Pierre Brunel, fils.

Comté de Portneuf.—St. Raymond : MM. Ferdinand Savary, Isidore Dery, Prisque Drolet, George Price et le Rvr. John G. McArthur.

Comté de Dorchester.—Ste. Marguerite : MM. François Martineau, Pierre Carbonneau et Charles Provost.

Comté de Temiscouata.—Notre-Dame du Portage : MM. Bonaventure Boucher et Alexandre Lapointe.

Comté de Lotbinière.—St. Sylvestre : MM. John Shields et Joseph Osburn.

ET POUR ÊTRE SYNDICS D'ÉCOLE.

Comté d'Outaouais.—Aylmer : MM. Robert Ritchie, Charles Wright et William McLean.

ÉRECTIONS DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil, par ordre en date du 13 courant :

D'ériger en une municipalité scolaire sous le nom de Ste. Félicité l'étendue de terrain suivante, dans le comté de Rimouski, savoir : douze lots de l'augmentation de la seigneurie de Matane, commençant au lot huitième, à l'ouest, occupé par Jean-Baptiste Daigle, l'augmentation du township St. Denis, ayant trente-trois lots, celle du township Cherbourg, depuis le lot No. 1 jusqu'au lot No. 30, à l'est, occupé par Antoine Bélanger, à l'endroit appelé communément "le ruisseau Jacques Hughes," contenant une étendue d'à peu près 4 lieues de front sur deux de profondeur.

Et par ordre en Conseil, en date du 24 juin dernier :

De séparer de la municipalité scolaire de St. Augustin, dans le comté des Deux-Montagnes, la concession appelée "Grand St. Charles" pour l'annexer à la municipalité scolaire de St. Eustache, dans le même comté.

Et par ordre en date du 27 juillet dernier :

De distraire de la municipalité scolaire de Laterrière, dans le comté de Chicoutimi, la moitié nord du lot No. 5 du rang ouest du township Laterrière, les lots Nos. 6, 7 et 3 du même rang, ainsi que les lots Nos. 1, 2, 3, 4 du deuxième rang pour les annexer à la municipalité scolaire de Chicoutimi.